Bulletin d'informations de Saint Martin du Puy
Numéro 5 - Nov. 2016

L'A.N.E

Animations, Nouvelles, Evènements

AGENDA

VEN 11 NOV	REPAS DANSANT Avenir St Martin	DIM 11 DEC	ARBRE DE NOEL
MER 14 DEC	REPAS DES AINÊS	DIM 8 JAN	GALETTES DES ROIS Voeux du Maire

Horaires d'ouvertures de la mairie

Lundi Mardi

Jeudi Vendredi

09:00 - 12:00

L'après midi sur Rdv

Contacts utiles

Mairie
03 86 22 64 76
Gendarmerie
03 86 22 87 89
Pompiers
18
Centre social
03 86 22 57 63
Pharmacie
03 86 22 87 63
Clinique vétérinaire
03 86 22 80 72

SOMMAIRE

EDITO de Jean Luc Vieren
Tout naturellement !
Triahtlon 321
Trailwalker Oxfam
Flash info : Halloween 2016
3 questions à ... Pierre Desseneux
Un incendie à Plainefas en 1798

Retour sur des évenements
- Fête de l'été
- Vide greniers
- Activités Bibliothèque
- La troupe MAJAZ'L

Evenement de la fin d'année, l'arbre de noël
Culture Geeks à St Martin
Des nouveaux arrivants sur la commune
Quelques Chiffres ...
Travaux en forêt communale
Le comice 2017
Compte rendu de la commision des travaux Septembre 2016

Informations Pratiques
Etat Civil

EDITO

Bonjour à tous,

Enfin, le voila l'Ane N°5, après un été chaud et des congés qui je l'espère furent profitables pour tous.

Nous espérons que vous avez profité des activités proposées cet été : en juin, vide grenier au bourg de Saint Martin, en juillet fête champêtre et feu d'artifice, en août le vide grenier de Plainefas, et les différents jeux vidéos et internet organisés par Sébastien.

Nous nous sommes remis activement au travail. Lors de la dernière réunion du conseil, des mises au point ont étés faites, et les commissions ont repris leurs fonctions, elles se réunissent et travaillent autour des différents projets, et je souhaite que tous les membres de ces commissions, puissent apporter leurs avis des idées et des solutions pour la concrétisation de ces projets.

Je profite également de ce numéro pour remercier au nom de la commune Mme Annie PAGANIE qui a occupé le poste de secrétaire de mairie pendant plus de 14 ans ; elle y a fait preuve d'efficacité, de professionnalisme, de discrétion et de compétences pour tous les dossiers traités pendant toutes ces années, et nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Nous pouvons également remercier Annie pour l'aide qu'elle apporte encore aujourd'hui à notre nouvelle secrétaire Mme Emmanuelle GARNIER RONNEL. Désormais, la Mairie est ouverte au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ainsi que l'après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Le budget prévisionnel 2016, a été difficile à équilibrer et a demandé beaucoup de travail concernant les économies à réaliser sur tous les postes possibles. Nous avons mis en place cette année un suivi particulier du budget Forêts ONF, afin de mieux connaître les ressources exactes des ventes de bois compte tenu du coût des infrastructures, des replantations des parcelles en coupe rase, et des frais de gestion ONF.

En 2017 nous procéderons à la mise en place d'un budget immeubles communaux, dans le même esprit afin de pouvoir isoler les travaux d'entretien et de réfection à réaliser dans les bâtiments.

Je vous donne quelques précisions sur l'état des travaux ONF 2016 :

En Mars l'entreprise Aires a procédé à la mise en andain de la parcelle 5 (8H55) pour un montant de 3.710 €. En Avril, l'entreprise Lechat a procédé à la replantation de la parcelle 5 soit 7.500 plans de douglas et 1.500 plans de chêne sessile pour un montant de 8.177 € HT. En Juillet et Août l'entreprise Aires a réalisé la création d'une route forestière, d'une plate-forme de retournement et de stockage pour l'exploitation des parcelles 95-94-75 et 78, d'une plate-forme de retournement et de stockage pour les parcelles 93 et 94 et d'une plate-forme de retournement et de stockage pour les parcelles 110 et 115 pour un montant de 35.870€ HT.

Vous avez peut-être constaté que les routes de Seneux et de Plainefas- l'Huis du bout ont été refaites.

S'agissant du service de l'eau, le raccordement entre les réservoirs de l'huis Gouassier et Berges (inter connections du réseau) a été réalisé par l'entreprise Paganie , les essais ont été faits et sont positifs. Les travaux de remise en conformité du réservoir de Berges vont pouvoir maintenant être réalisés.

Comme vous le savez sans doute, notre communauté de communes va évoluer pour se regrouper avec les communautés de communes des Grands Lacs (Montsauche) et du Haut Morvan (Château Chinon) début 2017. Cette grande communauté de communes portera un nouveau nom. Beaucoup de travail reste à faire pour harmoniser les compétences et organiser le travail sous la Direction d'une nouvelle équipe. Nous vous tiendrons informés des changements à intervenir.

Parmi les modifications impliquées par cette nouvelle communauté de communes, nous serons rattachés, à partir du 1 er Janvier 2017, à la Sous-Préfecture de Château-Chinon alors que nous étions rattachés jusqu'à maintenant à la Sous-Préfecture de Clamecy.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire

Jean Luc Vieren

Retour sur des événements

Après-midi Multi-activités pour enfants :
Cette animation s'est déroulée **le 12 juillet** à la salle des fêtes avec la participation du Centre social de Lormes, une trentaine d'enfants de 2 à 12 ans étaient présents pour l'après-midi multi-activités.

Les vides greniers sur la commune

• **Le 5 juin**, Place de la Mairie, le vide-grenier du Bourg a attiré quelques courageux qui n'ont pas craint d'affronter le mauvais temps.

• **Le 15 août**, à PLAINEFAS, le vide-grenier organisé – comme tous les ans – par Bernard MALARDIER a, lui, bénéficié de la chaleur et du soleil ; une soixantaine d'exposants et beaucoup de promeneurs étaient au rendez-vous.

Fête de l'été

La fête de l'été a rencontré un grand succès avec son repas champêtre et sa buvette. À la tombée de la nuit le feu d'artifice qui attire toujours beaucoup de monde est tiré, puis la soirée se poursuivi avec le bal qui s'est terminé tôt le matin.

La Troupe MAJAZ'L :

Les 27, 28 et 29 juillet dernier la troupe MAJAZ'L nous a offert un très sympathique spectacle de chevaux Comtois sur l'ancien terrain de football de LA VERNEE.

Pendant une heure et demi, scènes clownesques ou de magie et voltige avec les chevaux se sont succédées pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes. Une centaine de personnes ont été enchantées chaque jour par ce spectacle. L'équipe MAJAZ'L a ensuite parcouru le Morvan durant l'été.

Ce spectacle gratuit a été aimé par tous de 7 mois à plus de 77 ans !

Evénement de la fin d'année

Le traditionnel arbre de Noël de la commune aura lieu **dimanche 11 décembre** prochain à la salle des fêtes. Ainés et familles auront le plaisir de découvrir le spectacle musical « Bambou et calebasse font de la musique » de Thierry Ki ? dès 15h. La commune a souhaité faire travailler cette année, un artiste de la région. Installé à Cervon, Thierry Ki ? est déjà connu de plusieurs des enfants de notre commune qui participent aux NAP ou aux activités du centre social de Lormes.»

Après avoir été transporté par le son des différents instruments en bambou et calebasse, le Père Noël arrivera sur sa calèche (si le temps le permet) pour distribuer des cadeaux aux enfants avant de partager le goûter tous ensemble.»

Un sapin pour Noël?
Contactez Bernard MALARDIER au 03 86 22 60 86
Livraison en 48h ou à retirer sur place
Plainefas
http://sapin-malardier.e-monsite.com/

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX SEPTEMBRE 2016

Propositions concernant la continuité du Multi-services boulangerie – point poste de la commune de Saint-Martin-du-Puy (58140)

Après s'être réunie à plusieurs reprises, afin de trouver une solution plausible, pour le maintien d'un multi-service à St Martin du Puy, la commission des travaux a examiné les 4 possibilités exposées ci-après :

1°) Reprise d'un ancien bâtiment appartenant à la famille Boiteux situé route d'Avallon à l'angle de la rue de l'Echeintre,

2°) Emplacement au champ de foire,

3°) Emplacement bordure départementale route d'Avallon,

4°) Bâtiment situé en centre bourg en face de la mairie (ancienne boulangerie)

En conclusion : La commission estime que le projet le plus réalisable serait celui du champ de foire pour les raisons suivantes :

1. Coût réduit permettant de diminuer l'endettement de la commune et par conséquent le loyer du porteur de projet.
2. Emplacement commercial favorable par sa situation géographique, sa fréquentation offrant de nombreuses perspectives d'avenir. Notamment, le projet de lieu de vie envisagé par la commune.

Reste à solutionner si l'on fait un « point-chaud » ou une boulangerie traditionnelle. Ce qui impacterait un budget différent pour le coût du matériel.

Etat civil 2016

DECES

M. GERBE Bernard le 01/07/2016
M. CROSSE Jean, le 09/03/2016

MARIAGES

M. FERREY Francis & Mme PARDAL Valérie le 26/03/2016

INFORMATIONS PRATIQUES

La bibliothèque Municipale de Saint-Martin du Puy
est ouverte tous les mercredis
après-midis de 15 heures à 17h.

L'agence postale communale
est ouverte
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

la Boulangerie - Epicerie - Tabac
d'Hélène Péroni
est ouverte
du mardi au samedi
de 6H à 12H30 et de 16H à 19H

Le Fournil de la Roseraie
est ouvert
Le vendredi de 17H à 20H
Le samedi de 15H à 17H
Le mardi de 16H à 17H
commander avant le jeudi matin
au 03 86 20 69 96

Communauté de Communes des Portes du Morvan

DECHETTERIE DE LORMES
Tél : 06.79.04.77.69

NOUVEAUX HORAIRES D'HIVER
A compter du samedi 1er octobre 2016

Lundi de 8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30
Mardi de 8h30 à 12h30
Mercredi de 8h30 à 12h30
Jeudi de 8h30 à 12h30
Vendredi de 8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h30 – Après-midi fermé

Suivez et participez à l'actualité de la commune de Saint Martin du Puy sur internet.
Votre Site web saintmartindupuy.gnno.fr et sur facebook "Mairie de Saint Martin du Puy"

Rédaction de l'A.N.E.
Commission Communications
Habitants : Sébastien Martinez, Pierrette Lamoureux, Gérard Bertin, Anne-Sophie Vivien, Hélène Péroni
Elus : Christian Chandellier, Christian Opiola, Emilie Malardier, Fanny Jeannin

Imprimer Par Nos Soins - Ne pas jeter sur la voie public

Tout NATUREllement!!!

1000 marcheuses et marcheurs d'OXFAM viennent de toute la France et même de plus loin pour parcourir 100 kms à travers nos chemins et ce,pour la 7ème année consécutive!! Signe de reconnaissance d' une nature préservée !

Cette belle nature, elle est là, sous nos pieds et autour de nous ; profitons-en pleinement à travers les balades et randonnées dans nos forêts toutes proches.

Le sentier du tour de St Martin (13 kms) sera de nouveau entretenu (balisage jaune,élagage)avec des variantes plus courtes afin de découvrir des lieux insolites: blocs de granit,ruines,vieux lavoirs,arbres remarquables.....et bien-sûr observer la flore et la faune si riches dans nos contrées! Ouvrez l'oeil " à vos jumelles "!!

Pour les adeptes du VTT ou des balades à cheval:"en selle les amis!..." Le respect mutuel est de mise à la croisée des chemins,avec un large sourire et un mot gentil,c'est encore mieux!!

Découvrez le lac du Chaumeçon en empruntant son sentier pédestre et la pratique des sports nautiques: aviron, barque, canoë, circuit éco-pagayeurs et bien-sûr, les eaux-vives, kayak, raft et encore la pêche en lac et rivières.

Partir égalementà la découverte de nos nombreux hameaux et de ses habitants et ainsi apprécier le MORVAN et son histoire.

La surprise est permanente dans ce superbe
monde rural qui nous entoure

triathlon 321

Très bonnes retombées des instances du triathlon et des participants pour ce premier essai.
La Fédération Française de Triathlon a validé la date du 09 juillet pour l'organisation du 2° triathlon L de Saint Martin du puy.
Parallèlement, 2 épreuves jeunes et une découverte seront organisés le samedi 08 à Lormes.

Le 21 et 22 mai dernier, le Trailwalker Oxfam 228 équipes ont prit le départ pour parcourir nos routes et chemins dans le parc naturel du Morvan, le soleil, la chaleur et la bonne humeur étaient au rendez-vous

- Flash info - Halloween

Ce **lundi 31 octobre 2016** quelques enfants, parents et grand-parents se sont réunis afin de célébrer Halloween!!! Les petits et les grands s'en sont donnés à cœur joie dans les déguisements et maquillages.
Nos petits monstres ont arpenté les rues de la commune jusqu'à la nuit tombée, bien accueillis aux portes des maisons.

Envie d'une petite partie de pèche ?

Retrouver toutes les informations concernant la pêche dans la Nièvre

www.federationdepeche58.fr

Thierry Rousseau donne accès à son étang, à la Vernée pour 5 euros la journée !

Gratuit pour les enfants.

03 86 22 60 09

3 questions à ... Pierre Desseneux

A la question : à qui et à quoi servent ces antennes que l'on voit au centre de notre commune, dominant le cimetière, ne répondez pas que c'est pour communiquer avec l'au-delà, ou que c'est une station d'écoute au service d'une puissance mystérieuse.

La bonne réponse, c'est F5JFU.

Qu'est-ce donc que ce code étrange ? C'est l'indicatif d'un radio-amateur que beaucoup connaissent, sans pour autant savoir en quoi consiste cette activité, qui est aussi une vraie passion, et que Pierre DESSENEUX pratique depuis 37 ans.

Vers l'âge de 11 ans, il entend sur les ondes courtes de la TSF Radio-Moscou, puis Radio-Pekin ; il regarde alors la mappemonde et les livres de géographie pour situer ces lieux mystérieux d'où émanent ces émissions radiophoniques, apportant jusque dans le Morvan des langues inconnues.

Dans cette origine de la vocation de radio-amateur, l'on trouve déjà ce qui anime les 4 millions d'hommes (« OM », pour old men) et de femmes (« YL », pour young lady –admirez la délicatesse !) qui communiquent à travers notre planète.

C'est en effet le goût des contacts divers et le plus souvent lointains qui motive ces passionnés. En même temps, lorsque l'on écoute Pierre DESSENEUX et que l'on consulte la revue Radio-REF qui relie les radio-amateurs français, on s'aperçoit que ces contacts sont le résultat et la justification d'une autre passion, celle de la technique et du matériel qui permettent cet exploit d'échanger en direct avec des personnes situées dans n'importe quel pays (sauf la Corée du Nord !).

Nous vous ferons grâce des détails techniques : si cela vous intéresse, Pierre DESSENEUX pourra vous en parler pendant des heures, voire des journées entières.

Il vous montrera une carte où notre commune est le centre de la planète (cf. photo). Il vous détaillera les bandes de longueurs d'ondes hertziennes, extraordinairement variables (de quelques centimètres à plusieurs milliers de mètres), que peuvent utiliser les radio-amateurs. Il vous expliquera l'intérêt d'orienter sa grande antenne motorisée en fonction de la région du monde visée, ainsi que l'heure la plus favorable à la transmission des ondes.

Et si vous l'interrogez sur tous les appareils bizarres qui occupent la pièce dédiée à cette activité, il est fortement conseillé de prévoir une journée de congé et des cachets d'aspirine.

Mais si vous osez suggérer que ce mode de communication est moins intéressant à l'heure d'Internet et des téléphones par satellites, c'est que vous n'avez pas encore compris que le radio-amateur est un passionné de technique, fier de mettre au point et d'améliorer ses installations qui sont le perfectionnement incessant, avec les moyens les plus modernes, de techniques anciennes. C'est en effet au tout début du 20ème siècle qu'apparaissent des stations privées de TSF, lesquelles doivent en 1907 obtenir un agrément des PTT. Les choses n'ont pas tellement changé depuis cette époque, grâce à l'autodiscipline de cette activité, qui veut que l'on ne parle jamais des problème politiques, sociaux ou religieux mais essentiellement des moyens que l'on a utilisés pour établir le contact, de sa région et de la météo qui, d'ailleurs, n'est pas étrangère aux performances des appareils. Exceptionnellement, des messages personnels peuvent être acheminés par ce moyen en cas de crises graves ou de catastrophes naturelles.

C'est cette parfaite neutralité qui a permis au système de perdurer sans opposition des diverses autorités.

...

3 questions à ... Pierre Desseneux
(suite et fin)

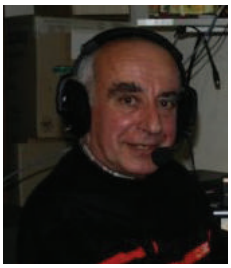

... Et même, lesdites autorités (en France, la préfecture du département) sont intéressées par le fonctionnement d'un réseau susceptible de relayer les autres moyens de communication en cas de panne ou de blocage du téléphone et d'internet. Il est aussi prévu que les radio-amateurs se mettent au service des pouvoirs publics lorsque leurs matériels de radio peuvent aider, par exemple, à la recherche de balises de détresses. Des exercices sont organisés périodiquement pour retrouver une balise placée dans des endroits inattendus, de préférence la nuit et dans des terrains peu accessibles.

Voilà les occupations des radio-amateurs, sorte de grande famille universelle, centrée sur ses techniques de radio et possédant ses propres règles et ses codes qui l'affranchissent des problèmes de langue et de frontières.

En conclusion, un monde à part qui combine la performance technique et le goût des contacts humains à l'échelle de notre planète. Merci à Pierre DESSENEUX de faire exister notre commune de Saint Martin du Puy au sein de ce monde humaniste.

Un incendie à Plainefas en 1798 !

Texte originel comportant les expressions du vieux Français

" Depuis quelque temps, la presse rapporte de plus en plus d'incendies domestiques souvent causés par la remise en service de cheminées dont l'entretien a été longtemps négligé, mais ce type de sinistre demeure, heureusement, limité. Il n'en était pas de même jusqu'à la Grande Guerre où les campagnes comptaient encore de nombreux bâtiments couverts en chaume, une proie facile pour les flammes. Il suffisait d'un feu de cheminée, d'une étincelle, quand la foudre ne s'en mêlait pas, pour qu'une toiture s'embrase et, le vent aidant, l'incendie se propageait à tout un quartier. Rares sont les villages qui y échappèrent et les registres de Délibérations Municipales sont les témoins de ces jours d'épreuve.

Seul le hasard pouvait sortir de l'oubli l'incendie qui ravagea le haut du village de Plainefas en 1798. Il arrivait trop tard pour que le curé de Saint-Martin-du-Puy lui consacre quelques lignes sur le registre de catholicité ; trop tôt cependant pour que les archives municipales en conservent le souvenir.

Notre attention avait été retenue par une minute de l'étude Camusat (1) intitulée longuement Acte de notoriété qui constate que plusieurs maisons ont été incendiées à Plainefas, lequel contient une estimation des meubles et effets de Claudine Pillon, veuve Bergerat. Deux ans après ! Il s'agit avant tout de garantir les intérêts de ladite Claudine qui, veuve avec des enfants mineurs, a refait sa vie en épousant Jean Chapuis, le 10 frimaire an 7 à Saint-Martin. Sans doute Me Camusat se perd-il dans des détails qui n'intéressent que de loin l'acte de notoriété qu'il doit établir, mais bienheureux bavardage qui nous vaut cette relation émouvante du sinistre !

Ont comparu led. Jean Chapuis et sous son autorité lad. Claudine Pillon, sa femme, qu'elle a prise et acceptée, laquelle Pillon nous a dit que son bâtiment et tous les meubles qui y étaient renfermés ayant été incendiés dans le courant de germinal an 6, ils auraient requis notre transport pour donner acte à lad. Pillon des déclarations qui vont être faites et de tous autres faits dont mention est cy-après.

A l'instant ont comparu en personnes le citoyen Charles Desmolins, homme de loy, et Jean Farcy, garde forestier de la commune de Lormes, tous deux y demeurant ; Philibert Gautheron et Philippe Rabeux, dit Raffatin, tous les deux cultivateurs, demeurant en ce dit lieu de Plainefas, voisins de lad. Veuve Bergerat, et dont les bâtiments ont été également incendiés ; lesquels Desmolins, Farcy, Gautheron et Rabeux ont déclaré et attestent en leur honneur et conscience, savoir lesd. Gautheron et Rabeux qu'à l'entrée de la nuit du 22 au 23 germinal an 6, le feu dans le village du dessus de Plainefas, et qu'en moins de deux heures de temps, tous les bâtiments, au nombre de vingt-quatre, furent réduits en cendres sans qu'aucun des propriétaires d'un bâtiment ait pu sauver un seul effet mobilier des flammes ; qu'il est même resté dans icelles des personnes et des bestiaux ; qu'au moment où led. incendie commença ils virent notamment lad. Pillon sortir de chez elle emportant son enfant et n'ayant que les vêtements dont ils étaient couverts, qu'il lui fut impossible d'y rentrer et qu'elle essuya, comme les autres, la perte totale de son mobilier, titres et papiers, que le peu de mobilier qui existe aujourd'hui dans le domicile où nous sommes, luy vient en partie des bienfaits de quelques amis charitables, et d'autre partie d'acquisition.

Incendie à Plainefas en 1798 ...

Et lesd. Desmolins et Farcy nous ont aussi déclaré en leur honneur et conscience, que dans la soirée dud. jour 22 germinal an 6, ayant aperçu une lueur dans les airs qui venait du côté de Plainefas, ils crurent qu'il y avait incendie dans les bois ou dans le village de Sonne où led. Desmolins est intéressé à cause d'un domaine qu'il y a ; qu'ayant accouru tous les deux à neuf heures du soir jusqu'au lieu de Sonne, ils y trouvèrent que tout y était tranquille, mais apercevant toujours la même lumière, led. Farcy et Jacques Dumas, son consort qui l'accompagnait, allèrent jusqu'aud. lieu de Plainefas où ils trouvèrent tous les habitants du village du dessus, où nous sommes, en larmes devant leurs bâtiments où il n'y avait plus que les murs, les charpente, couverture et tous autres effets combustibles réduits en cendres ; qu'ils aperçurent entre autres lad. Claudine Pillon qui répétait souvent qu'elle n'avait rien sauvé ; ajoute led. Desmolins que quelques jours après l'incendie, lad. Pillon lui apporta dans un mouchoir quelques morceaux de métal en masse pour les vendre à un orfèvre ; que les ayant en effet présentés à un nommé Moquot, orfèvre à Corbigny, il lui en présenta la somme d'un franc quatre-vingts centimes, en disant que ce métal n'était composé que de potin, étain, et peut-être la valeur de trois francs en argent qui lui coûterait plus que sa valeur pour le séparer de l'autre métal, desquelles déclaration et attestation nous avons fait acte à lad. Pillon pour lui servir et valoir ce que de raison.

Claudine Pillon était, on ne saurait en douter, une femme de caractère que l'adversité ne réussissait pas à abattre. Sans doute les autres sinistrés de Plainefas n'étaient-ils pas de la même trempe, mais il est vrai qu'elle avait eu, semble-t-il, la chance de ne perdre personne dans l'incendie. En effet le registre des décès (2) témoigne de la violence de cet incendie : peu après sept heures du soir, au début donc, on déplore quatre décès par l'effet du feu dans (leur) maison. Philibert Chouard assiste impuissant au trépas de sa femme, Marie Rabeux, 38 ans, et de deux de leurs enfants, Magdeleine, 8 ans, et Philippe, 6 ans, tandis que Claude Chouard – sont-ils parents ? – perd sa petite fille, prénommée également Magdeleine, âgée de 3 ans.

Et puis il y a ceux qui n'ont pu survivre à leurs brulures, comme Marie Malardier, 34 ans, épouse de Claude Chouard, qui rejoint son enfant le 26 germinal, après quatre jours de souffrances, décédée accidentellement par l'effet d'un incendie arrivé aud. Plainefas le le vigt-deux du présent mois.

Ou les imprudents comme ce gamin, Jean Voillot, fils de Philippe, qui était allé où il n'aurait pas dû, et qui figure sur le registre à la date du 1er messidor, décédé accidentellement par des décombres de terrin qui lui sont tombés sur le corps le jour d'hier.

Là s'arrête le nécrologe, mais combien d'autres victimes ne peuvent être recensées, faute d'indications suffisantes, dans les mois qui ont suivi l'incendie du 22 germinal ?

Il ne faut cependant pas oublier pourquoi le notaire et ses témoins – Louis Grenot, de Plainefas, et Jean-Baptiste Chapuis, de Jourland – sont venus au domicile des époux Chapuis-Pillon, visite sans laquelle on n'aurait peut-être rien su, deux siècles plus tard, de l'incendie qui a détruit le haut du village, même si la cause en restera ignorée. Le ménage de la veuve Bergerat est en effet bien modeste et on ne peut qu'admirer l'élan de générosité qui avait conduit les épargnés à partager ce qu'ils n'avaient peut-être pas en abondance :
Et à l'instant lesd. Chapuis et Pillon, sa femme, nous ont dit que leur intention étant de faire constater la quantité et la valeur des meubles qui sont au domicile de lad. Pillon et qui lui appartiennent, pour que confusion n'en soit point faite avec ceux que peut apporter led. Chapuis, ils auraient requis le transport des citoyens Claude et Claude Voillot, l'un surnommé gros Claude et l'autre Voillot dit Charton, aud. domicile où nous sommes, comme ayant estimé tous les effets incendiés lors de l'inventaire qui fut fait après le décès dud. Bergerat (3), à l'effet de visiter et estimer ceux qui existent actuellement dans led. domicile ; ont en effet comparu lesd. Voillot, lesquels après nous avoir déclaré que les faits ci-dessus sont de leur connaissance et vrais, ont pris connaissance desd. effets qui consistent en un mauvais lit garni de son bois, de son tour et rideaux de serge verte, d'une couverte en laine de même couleur, d'une couette, traversin et deux draps, d'un coffre et deux assiettes (?), le tout très usé, d'un seau avec un bassin de potin, deux chaudières en fonte, une tourtière, une marmite, une poêle et un poêlon, une crémaillère, un chenet, une pelle et une pincette et ouverture faite dud. coffre, il s'y est trouvé trois chemises de femme et quatre appartenant à ses enfants, le tout en très mauvais état ; tous lesquels effets ont été vus et visités par lesd. Voillot qui, après une estimation partielle faite entre eux, ont dit qu'ils peuvent valoir en général la somme de cinquante-quatre francs, compris quatre mauvaises chaises ; et lad. Pillon ayant observé qu'il y avait été oublié un métier de tisserand, une coignée, une serpe, une grande cuillère à pôt et deux fossiles (4) qui ont été estimés par lesd. Voillot la somme de neuf francs, plus une vache cinquatre-francs, en sorte que le total desd. meubles et effets et de lad. Vache monte à la somme de cent dix-sept francs .

Enfin, Jean Bergerat, manouvrier à Plainefas et tuteur des enfants mineurs de la veuve, atteste que les faits relatés sont exacts et qu'il a, lui-même, connu le même sort."

JeanBARJOT

"remerciements à Jean Paul Bonnafoux pour ces précieuses investigations".

Notes :
ADN 3 E-53-240 Minutes Elie Camussat, notaire à Lormes, acte du 24 prairial an 8.
Archives municipales de Saint-Martin-du-Puy.
Cet inventaire figure peut-être parmi les minutes de Me Camussat.
Sans doute des faisselles."

Culture geeks à St Martin

Le 7/8 mai GNNO à organisée la FAITES DU RETROGAMING

Un bon départ pour une première organisée localement ou nous y retrouvions tout type de jeu vidéo, du rétro composé de différentes générations électronique ou les parties de jeux inter-génération on fait plaisirs à une vingtaine de visiteurs. Du jeu rétro-lan connectant plusieurs ordinateurs en reseau et consoles de jeu dernière génération ou se sont affrontés, durant 30H de jeux non-stop, la trentaine de joueurs venu spécialement y passer le Week end. L'expérience fût répétée cet automne avec la création de l'évenement LAN OVERWOOD. 2 événements jeu vidéo que nous retrouverons en 2017.

Plus d'informations sur www.gnno.fr

Des nouveaux arrivants sur la commune

La commune est heureuse d'accueillir de nouveaux habitants et souhaite la bienvenue à:

M. Mme CUISSOT Arnault "LA GRANDE MAISON DU MORVAN" (Les Granges)

Mme GRANGE Cécile (St Martin)

M. Mme DE CASTILLA Isabelle et Jérôme (Les Granges)

M. Mme CLAVEROULAS Fabrice et Rachel (Plainefas)

M. Mme MATTEI MALARDIER Emilie et Vincent (Plainefas)

M. Mme BAILLET RAULET Evelyne et Fabrice (Vézigneux)

Mme RAULET Annie (Vézigneux)

M. Mme HARANG Benoît (Plainefas)

M. AUBRAY Didier (Montcrecon)

Mme LEGROUX Anne (Plainefas)

M. DUFOUR Yann (Vésigneux)

Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors des différentes manisfestations organisées par la commune.

Nous serons heureux de vous accueilir.

Quelques chiffres ...

15 — **c'est le nombre de hameaux qui composent la commune de Saint-Martin du Puy.**

30,7 — **c'est la superficie en km2, de la commune de Saint-Martin du Puy.**

1408 — **c'était le nombre d'habitants en 1856 sur la commune.**

1911 — **c'est l'année de naissance de Jean Longhy, ancien résistant ayant vécu sur la commune.**

216 — **c'est le nombre de personnes suivant notre page Facebook.**

36 — **c'est le nombre d'enfants de moins de douze ans qui vivent sur la commune en ce moment.**

Travaux en forêt communale

TRAVAUX EN FORET COMMUNALE SAINT MARTIN DU PUY

Les Bougaults

Par délibération du 29 juillet 2015 et du 27 janvier 2016, le conseil municipal a accepté le programme 2016 de travaux, présenté par l'Office National des Forêts qui, outre les travaux d'entretien sylvicoles, prévoyait la création de 2 routes forestières empierrées, de deux places de retournement et d'un dépôt.

La route forestière de Jourland déjà existante se verrait rallongée de 560 mètres, une nouvelle route empierrée qui se terminerait par une place de retournement et desservirait les parcelles 93/94 et 75à 78. Egalement, une autre route forestière de 45 mètres linéaire partirait de la Route Nationale n°944 en direction du bois des Brûles se terminerait aussi par une place de retournement pour desservir la parcelle n°110. Vers l'étang des Bougaults, création d'une place de retournement et de dépôt, conçus pour desservir la parcelle 115.

Ces importants travaux d'infrastructure sont une amélioration du patrimoine forestier communal,pour les générations futures. Ils sont destinés à compléter la desserte de la forêt communale, pourfavoriser l'accès aux parcelles (difficilement accessibles aujourd'hui par les engins forestiers) tant pour leur entretien que pour valoriser les coupes futures.

Ces travaux, dont la maîtrise d'oeuvre a été confiée à l'ONF, représenté par M. PICHON, ont été réalisées par l'entreprise AIRES domiciliée à Chanteau – 21210 Saint Didier – sont maintenant achevés. La réception des travaux a été effectuée par Monsieur le Maire en compagnie d'un élu, M.RONNEL, l'ONF, M. PICHON et l'entreprise AIRES le 12 août 2016.

La dépense totale s'élève à 41 668.80 € HT. Elle est subventionnée, à hauteur de 60 % du coût hors taxes réalisé, par l'Etat et de l'Union Européenne, par l'attribution d'une aide du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) au titre du Programme de développement rural de Bourgogne ; l'autofinancement de cette opération étant assurée par le produit de ventes de bois, chemin de Jourland Bois des Brûles.

Comice 2017

Ca y est! Le comice 2017 est en marche !
Saint-Martin s'engage dans cette nouvelle aventure.

Pour cela les commissions Festivités, Fleurissement et Communication auront besoin de votre aide pour la réalisation des fleurs et du char sur le thème 'Contes et Légendes - Dessins animés' qui a été retenu lors de la réunion publique le 21 septembre dernier à Lormes.

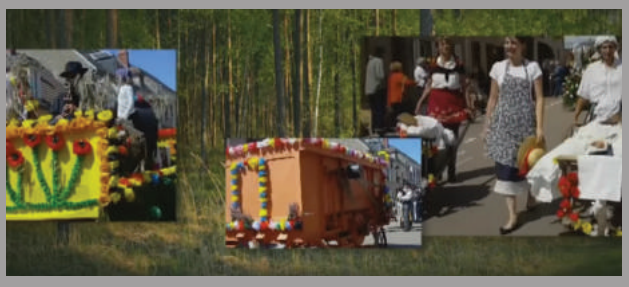

Chacun peut selon ses disponibilités et son savoir-faire, participer à ce projet qui fédère les habitants de notre canton autour du monde agricole rural.

On compte sur vous

Contact : Emilie 06 30 80 49 27 ou comicestmartin2017@gmail.com